

Histoire européenne : droit et institutions

Infos pratiques

- > ECTS : 4.5
- > Nombre d'heures : 36.0
- > Période de l'année : Enseignement septième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Cours magistral
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Composante : Droit et science politique

Présentation

Ce cours traite du droit et des institutions, de l'Antiquité à nos jours, dans différents pays d'Europe continentale ainsi qu'au Royaume-Uni. Il aborde notamment la question de la naissance et du développement de la tradition juridique civiliste, qui s'oppose à la tradition juridique de common law. Il insiste sur ce qui fait son unité mais aussi sa diversité. Cet enseignement explique aussi du point de vue historique, l'origine des différentes formes de gouvernement que nous connaissons aujourd'hui dans les pays de l'Union, ainsi que les conséquences juridiques des frontières au cours des siècles.